



# INFOPRATIQUE

► Juillet 2015

RETRAITE | PRÉVOYANCE | SANTÉ | ÉPARGNE | DÉPENDANCE

## ► L'ACTION SOCIALE, TOUJOURS PRÉSENTE À VOS CÔTÉS

Plus qu'un métier ou un savoir-faire, l'Action sociale est un engagement d'Humanis et de La Mutuelle Générale envers leurs adhérents, l'engagement d'être là pour vous quand vous en avez le plus besoin. Vous écouter, vous aider et vous conseiller est leur priorité et elles s'y emploient au quotidien, à vos côtés. Tour d'horizon des services dont vous pouvez bénéficier.

En tant qu'adhérent au régime de Prévoyance et Frais de santé du Groupe Orange, vous êtes couvert en prévoyance et en santé auprès d'Humanis Prévoyance et de La Mutuelle Générale. De ce fait, vous avez accès à un large panel d'aides et de services proposés par leurs actions sociales.

## Deux grands axes d'actions

### ■ Un soutien financier lorsque vous en avez besoin

Maladie, handicap, dépendance, décès... autant de situations exceptionnelles qui peuvent avoir un impact non négligeable sur l'équilibre de votre budget. Nos actions sociales peuvent vous aider à y faire face, en vous accordant des aides financières ponctuelles, sous certaines conditions, après analyse de votre situation et en complément des aides et des dispositifs légaux.

#### Quelques exemples :

#### Dans le domaine de la santé :

- Optique, chirurgie laser, prothèse auditive, prothèse dentaire, implants, orthodontie, parodontie
- Cure thermique, cure post-natale
- Hospitalisation
- Traitement coûteux, psychothérapie, psychomotricité
- Aides à domicile en cas d'incapacité temporaire ou d'invalidité (accident, maladie) du participant et en relais des autres dispositifs existants

#### Dans le domaine du handicap, en complément des dispositifs de compensation proposés par la Maison des Personnes Handicapées :

- Complément d'allocations\* AEEH, PCH, AAH, pour les enfants ayants droit au contrat
- Aide à la vie scolaire
- Adaptation du domicile (monte-escalier, rampe, élargissement des portes, barre d'appui, adaptation ou création d'une salle de bain adaptée...)
- Adaptation du véhicule personnel
- Équipement ou appareillage personnel (fauteuil roulant, équipements informatiques spécialisés, domotique...)
- Contribution aux cotisations d'un contrat « rente survie » pour les enfants ayants droit au contrat
- Séjour de vacances familiales ou en structures adaptées (si l'un des membres de la famille est en situation de handicap)

\* En complément des aides du fonds social Humanis Prévoyance ou de La Mutuelle Générale.



#### LEXIQUE

**AAH** : Allocation aux Adultes Handicapés

**AEEH** : Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé

**CDAPH** : Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées

**MDPH** : Maison Départementale des Personnes Handicapées

**PCH** : Prestation de Compensation du Handicap



## ■ Un accompagnement dans tous les moments de votre vie



Des services spécifiques sont proposés pour vous accompagner et vous soutenir dans les situations :

### de handicap :

- Information sur les droits et les dispositifs légaux
- Orientation vers les dispositifs proposant un soutien, des services et/ou un accompagnement spécifique
- Soutien dans la recherche d'une solution d'hébergement en lien avec une orientation de la MDPH
- Conseil pour l'organisation de vacances

### de perte d'emploi :

- Accompagnement spécifique pour les demandeurs d'emploi (réunions d'information, suivis individuels ou en groupe, mise à disposition de lieux équipés - informatique, internet, téléphone...)

### de perte d'autonomie d'un proche :

- Information et aide à la recherche de solutions de maintien à domicile avec orientation vers des dispositifs et services d'aides adaptées
- Informations et conseil dans la recherche de solutions de répit ou d'hébergement adapté (aide à la prise de décision, informations sur les aides existantes, aide à la constitution de dossiers de candidatures dans des établissements référencés)
- Soutien aux aidants familiaux : informations, groupes de parole, propositions de solutions de répit et de séjours adaptés aidants/aidés

### de deuil :

- Accompagnement et soutien individuel
- Informations sur les formalités administratives à effectuer
- Orientation vers des espaces d'accueil et d'écoute de proximité
- Proposition de dispositifs collectifs d'accompagnement : sessions "gestion du stress lié au deuil de son conjoint" et "surmonter la perte d'un enfant"

## Des services annexes plus spécifiques

### ■ L'action sociale d'Humanis Prévoyance vous propose ainsi :

#### de l'information, utile au quotidien via trois sites internet :

- **Génération Plus** - [www.generationplus.fr](http://www.generationplus.fr), un site répondant aux questionnements des seniors actifs. Des thématiques diversifiées : vie professionnelle, famille et droits, santé et bien-être, temps libre et finances.
- **Ehpad Hospi Conseil** - [www.ehpadhospiconseil.fr](http://www.ehpadhospiconseil.fr), des conseils pour un hébergement adapté pour vous ou vos proches. Un service gratuit d'information et d'orientation, pour comparer les caractéristiques des établissements de retraite ou de soins (hôpital, clinique, maternité, service de chirurgie, de médecine, de psychiatrie, de convalescence...).
- **Le blog Mes débuts d'aidant** - <http://aidants.mesdebuts.fr/>, un lieu d'échange et de conseils pour les aidants familiaux. Un site pour s'exprimer et partager son expérience, afin d'améliorer son quotidien et celui des personnes dépendantes, pour trouver des explications sur les aides et dispositifs existants et pour s'informer à travers des interviews de professionnels.

#### de vous ressourcer lors de séjours vacances :

Partir en vacances, c'est aussi se faire plaisir, rompre avec le quotidien et profiter de sa famille. Humanis vous offre un éventail de propositions adaptées à vos envies et à votre budget via des partenariats avec des organismes référencés.

Retrouvez notre catalogue vacances sur [humanis.com](http://humanis.com)

### ■ L'action sociale de la Mutuelle Générale vous fait bénéficier quant à elle :

#### d'aides financières en cas de difficultés :

- Allocation orphelin
- Bourse d'études pour les enfants orphelins d'un montant variable selon le niveau d'études
- Allocations aux enfants handicapés de plus de 20 ans

**POUR EN SAVOIR PLUS  
OU BÉNÉFICIER DE CES  
SERVICES, CONTACTEZ  
DÈS À PRÉSENT**

#### > L'Action sociale d'Humanis Prévoyance :

**N° Cristal 0 972 72 23 23**

APPEL NON SURTAXE

9h à 17h du lundi au vendredi

#### > L'Action sociale de la Mutuelle Générale :

**N° Vert 0 800 45 54 55**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Les assistantes sociales d'Orange sont également à votre disposition pour vous conseiller et vous orienter dans vos démarches.